



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ev@lang Collège – session 2023

Circulaire n° 2023-021 du 16/02/2023 relative à la mise en œuvre du test Ev@lang Collège pour les élèves de Troisième

**Rectorat de l'académie de Créteil
Inspection pédagogique régionale langues vivantes**

Affaire suivie par : Benjamin Baudin

Tél : 01 57 02 68 47

Mél : benjamin.baudin@ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements des collèges publics ou privés sous contrat avec l'Etat, d'EREA, et de lycées professionnels accueillant des élèves de troisième « prépa-métiers.

S/c de Mesdames les inspectrices d'académie – directrices académiques et Mesdames et Messieurs les inspecteurs d'académie – directeurs académiques des services de l'éducation nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, Mesdames les inspectrices de l'Education Nationale ET-EG d'anglais, Mesdames les inspectrices d'académie – inspectrices pédagogiques régionales d'anglais et Messieurs les inspecteurs d'académie – inspecteurs pédagogiques régionaux d'anglais.

« Ev@lang collège » est un test de positionnement adaptatif en anglais entièrement en ligne porté par l'opérateur ministériel France Education International. Il permet de positionner le niveau de maîtrise des élèves en compréhension de l'oral, en compréhension de l'écrit ainsi que pour leurs connaissances linguistiques (grammaire et lexicque). La durée de passation totale du test (temps d'installation et de transition entre les épreuves compris) n'excède pas 50 minutes, soit une séance de cours. Le test concerne tous les élèves de troisième scolarisés en collège ou en lycée professionnel, en établissements publics ou privés sous contrat, et inclut les élèves inscrits en troisième « prépa-métiers », en EREA, en SEGPA, en UPE2A et en ULIS.

Les principes, la mise en œuvre et les modalités d'organisation du test sont définis dans la note de service du 3 février 2021, publiée au Bulletin officiel n°7 du 18 février 2021. Il y est rappelé que le test « Ev@lang collège » constitue pour les élèves un jalon dans leur parcours linguistique, et pour les enseignants de collège et de lycée un outil de pilotage et de réflexion sur leur discipline. En cela, ce test ne constitue ni une certification, ni une évaluation des enseignements dispensés, et ne se substitue pas aux évaluations conçues par les professeurs ; il ne fait l'objet d'aucune notation et est décorellé du DNB et de l'évaluation des acquis de fin de cycle 4 comme de l'orientation des élèves. Il n'en demeure pas moins un levier majeur du plan de renforcement des langues vivantes qui vise que, d'ici 2025, au moins 80% des élèves atteignent en fin de troisième au minimum le niveau A2. La bonne mise en œuvre de ce test pour l'ensemble des élèves concernés est ainsi une priorité de la politique éducative.

La note de service du 8 novembre 2022, publiée au [BO N° 44 du 24 novembre 2022](#) lance officiellement la campagne 2023 du test « Ev@lang collège » et définit la période de passation du test pour l'académie de Créteil du lundi 20 mars au vendredi 14 avril 2023 inclus.

Les notifications donnant les codes d'accès à la plateforme de gestion (<https://evalangcollege.fr>) seront envoyées à partir du 20 février. L'envoi des notifications à l'ensemble des chefs d'établissement de sera étalé sur plusieurs jours afin de ne pas être considéré comme des spams. Les chefs d'établissement reçoivent un identifiant de connexion à la plateforme de la part de FEI par courriel (depuis l'adresse

information@evalangcollege.fr) sur leur messagerie académique uniquement ((« ce.uai@ac-academie.fr » ou « uai@ac-academie.fr »). Les identifiants transmis en 2022 ne sont plus valides.

La plateforme de gestion permet d'accéder à la documentation mise à disposition, de réserver les créneaux de passation et d'obtenir les codes de passation du test à distribuer aux élèves. Elle intègre dorénavant un menu « assistance » et une foire aux questions (FAQ). Les documents ressources nécessaires à la mise en œuvre du test sont mis à disposition sur la plateforme de gestion ainsi que sur la page éducol dédiée (<https://eduscol.education.fr/2656/evalang-college>) :

- les supports pédagogiques du test destinés aux professeurs et aux élèves ;
- les guides d'utilisation de la plateforme de gestion ;
- le modèle de lettre aux familles et aux élèves.

Pour la bonne tenue du test de positionnement, il appartient aux chefs d'établissement de veiller au bon fonctionnement des outils numériques nécessaires à sa passation (ordinateurs et casques audios) et de déterminer les types d'aménagement nécessaire pour les élèves à besoins spécifiques. Ils peuvent contacter, pour les aspects pédagogiques, le référent académique Ev@lang Benjamin Baudin, IA IPR d'anglais. En ce qui concerne l'assistance technique, les chefs d'établissement se conforment au schéma d'assistance académique habituel pour les difficultés matérielles et sont invités à utiliser directement le menu « assistance » intégré à la plateforme de gestion pour toute difficulté technique.

Je vous remercie de votre implication dans la mise en œuvre de ce test, qui participe de la construction du parcours linguistique de nos élèves et de la valorisation de leurs compétences en anglais.

Benjamin BAUDIN
IA – IPR de langues vivantes (anglais)